

Résumé de la réunion du 24 juin 2015 organisée par la Mairie au sujet du chantier la fibre optique.

Présents :

Monsieur le Député-Maire et Président de VGP -F de Mazières-, le Secrétaire Général de SFR-Numéricable -Monsieur Yomtov-, un représentant régional de Orange, et environ 150 habitants de Versailles et des communes de VGP.

Objet de la Réunion : faire le point sur la situation de la mise en place du réseau « Fibre » FttH à Versailles et comprendre quels sont les points du blocage actuel des travaux.

Historique rapide :

Dans le cadre du plan de déploiement FttH défini en 2009-2011 SFR a été sélectionné par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electronique et des Postes) pour réaliser ce déploiement à Versailles. Ce plan a été présenté par SFR en 2012 ; il organise le réseau de Versailles en 20 zones, chaque zone ayant un NRO (Nœud de Raccordement Optique) et sa mise en œuvre. La première des 20 zones a été équipée par SFR, l'inauguration du premier NRO (Nœud de Raccordement Optique) desservant la zone de Pershing a été inauguré en 2014 au moment du rachat de SFR par Numéricable ; depuis le NRO n'a pas été activé et tous les travaux ont été suspendus. La technique FttH prévoit une vitesse aussi rapide pour les informations descendantes que remontantes.

De son côté, Numéricable a refait son réseau en 2009-2010 en remplaçant dans la plupart des rues où il était présent depuis le plan câble (années 1990), le câble coaxial part de la fibre optique et ce jusqu'aux boîtiers d'immeubles. Lors de l'opération de rénovation Numéricable n'a pas remplacé les bretelles en cuivre coaxial de pied d'immeuble aux appartements par de la fibre optique, constatant que cela n'avait qu'une faible incidence, la distance étant courte. Par ailleurs, la technologie utilisée par Numéricable ne donne pas aujourd'hui une vitesse remontante aussi rapide que la vitesse descendante ce qui est un handicap pour la mise en œuvre des nouveaux services pour les entreprises locales et les particuliers.

Orange, acteur sélectionné du plan FttH pour d'autres communes de VGP, a pris de l'avance sur le plan de déploiement prévu.

La situation aujourd'hui :

Le plan de déploiement FttH est arrêté à Versailles.

La fibre optique couvre une grande partie du réseau horizontal de Versailles.

La fibre ne couvre pas certains quartiers de Versailles (il suffit de faire le test d'éligibilité pour s'en rendre compte).

La fibre n'est pas en place pour les parties verticales du réseau (mais est-ce indispensable compte tenu de ce que l'on sait faire avec le cuivre sur courte distance ? s'il n'y avait que cela ce serait un moindre mal ; néanmoins ce point sera à traiter).

La vitesse remontante n'est pas suffisante pour pouvoir bénéficier des nouveaux services avec le niveau de qualité acceptable.

SFR-Numéricable (par la bouche de son représentant) affirme ne pas être engagé par ce qui a été signé par SFR avant le rachat (de SFR par Numéricable).

Il n'est actuellement pas possible de s'adresser aux concurrents commerciaux de SFR-Numéricable (hormis Bouygues) pour s'abonner au service fibre.

Quelques participants ont demandé s'il n'était pas possible de faire reprendre le chantier par la société Orange.

Ce qui est attendu de la part de SFR-Numéricable :

Faire un point précis, rue par rue, de la situation « d'éligibilité », et d'identifier clairement les solutions et remèdes à mettre en œuvre pour que chaque client potentiel ou abonné puisse obtenir le service défini par l'ARCEP.

Présenter et partager les plans de câblage et des points de raccordement de Versailles.

Reprendre de façon urgente le déploiement de la fibre en particulier sur les zones de Pershing et de Saint-Louis et les autres rues où subsiste du coaxial horizontal de telle sorte que Versailles ait effectivement un réseau horizontal totalement Fibre.

Assurer un service après-vente de qualité de façon soutenue (comme cela a été le cas en particulier de 2008 à 2014).

Garantir des vitesses descendantes et remontantes égales permettant aux entreprises et aux particuliers le fonctionnement des services modernes.

Expliquer clairement les propositions et démarches de raccordement pour les immeubles précédemment câblés par le plan 1990, pour les immeubles qui n'ont pas été pris en compte dans le plan 1990 et pour les pavillons.

La position du représentant de SFR-Numéricable :

Le Secrétaire Général de SFR-Numéricable a présenté la société et, en particulier, les statistiques publiées par l'ARCEP sur la qualité de service des différents opérateurs. Ces statistiques indiquent que SFR-Numéricable est le meilleur opérateur en termes de qualité de service. Il a aussi annoncé que depuis une semaine on peut disposer de 400Meg sur le réseau fibré Numéricable de Versailles, que SFR-Numéricable investissait 2MM€ par ans pour moderniser et déployer des réseaux modernes dans le fixe et le mobile.

Sur les questions précises concernant Versailles, Monsieur Yomtov est resté très évasif, ce qui laisse supposer qu'il ne connaissait pas le dossier.

Ou bien il connaissait les lacunes du réseau et du service rendu aux habitants de Versailles et n'a pas voulu le montrer..., ou bien il était persuadé que tout allait bien et alors il temps pour les équipes dirigeantes de la société SFR-Numéricable d'aller sur le terrain à la rencontre des clients (ce qui a été fait hier soir) pour prendre connaissance des réalités autrement qu'au travers de tableaux de bord qui ne donnent que des vues générales lissées de la situation des différentes villes de France.

D'autrepart, Monsieur Yomtov ne connaît apparemment pas la typologie des habitants de Versailles ; il ne sait visiblement pas que les versaillais présentent la particularité d'avoir et d'entretenir un réseau social qui s'étend partout en France et que le versaillais n'hésite pas à partager son opinion avec nombre de personnes en France (famille, amis, relations, entrepreneurs, élus, dirigeants...). Les versaillais sont, avec discrétion mais efficacité, contributeurs d'opinions au niveau national.

La position d'Orange :

Le délégué de la société Orange a présenté la société ; il a indiqué que la réalisation de la partie du plan qui lui incombait était en avance et que la ville de La Celle Saint-Cloud était satisfaite des réalisations.

Sur les quelques questions précises qui lui ont été adressées, il est, lui aussi, resté assez évasif.

A la question sur la possibilité de s'abonner à la fibre par l'intermédiaire d'un abonnement à Orange, il a été répondu qu'un dossier avait été monté et transmis à l'ARCEP sans autres explications.

La conclusion de Monsieur le Maire :

Après avoir remercié les intervenants, en soulignant que l'exercice n'était pas facile, Monsieur le Maire a rappelé que beaucoup d'habitants de Versailles étaient de mentalité « ingénieur », qu'ils étaient des utilisateurs avertis, qu'ils étaient entrepreneurs au travers de petites entreprises souvent à domicile, au travers d'association à large rayonnement et donc, encore plus que tous, ils étaient demandeurs d'un service de qualité performant.

Monsieur le Maire a rappelé combien la Mairie s'est engagée pour soutenir le plan de modernisation des réseaux de communications électroniques et son incompréhension de l'arrêt des travaux suite à la fusion de SFR et Numéricable.

Monsieur le Maire a renouvelé sa demande que SFR-Numéricable remette très rapidement en route la mise à niveau du réseau pour que tous les habitants de Versailles bénéficient d'un service de qualité.

Monsieur le Maire a indiqué que, compte tenu de la situation, il avait lancé une alerte auprès de l'ARCEP pour qu'une solution soit apportée à la situation, au besoin en changeant d'opérateur.

Résumé effectué le 25 juin 2015 par

Claude CASAL

Particulier ayant assisté à la réunion